

Fév. 2011

# Au pays des Ours

Membre de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse



Isabelle Fontaine

## 4 La vie de la Commune



C'est vrai que la neige nous a tous surpris en novembre-décembre derniers, mais d'ailleurs, où donc est-elle passée ? Les caprices de la météo n'ont cependant pas terni la manifestation du Téléthon 2010, bien au contraire ! Vous trouverez, et pas seulement, un rapport sur l'eau, un article sur la divagation des animaux et découvrirez notre « invitée » pour ce premier bulletin de l'année.

## 14 La vie de l'Intercommunalité



Le nouveau guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes « Du Salève au Vuache » vient de paraître. Il a été rédigé par l'association locale de protection de la nature Apollon74 et par le Conservatoire Rhône-Alpes d'Espaces Naturels (CREN). Aussi à lire, entre autres, un communiqué de la Maison du Salève, un article sur les corridors biologiques...

## 18 La vie des Associations



Chacun nous fait part de ses actions, ses résultats, son enthousiasme ! De nombreux articles qui n'attendent que vous...  
Bonne lecture !



### Mairie

**Secrétariat:** Mardi de 8h30 à 12h  
Jeudi de 15h à 19h  
Tél. 04 50 60 42 49, Télécopie: 04 50 60 45 28  
savigny74@wanadoo.fr

**Permanence des élus:** Jeudi de 18h à 19h  
(Prendre rendez-vous si possible)

**Sur le net:** [www.savigny.net](http://www.savigny.net)  
Amicale des Savigny de France

### Assistante sociale

#### Régime général

Laurence MOREL  
Pôle Médico-Social - 74160 ST JULIEN EN GS  
Tél. 04 50 49 49 50

#### Permanences sociales de la MSA

**Viry:** Annexe de la Mairie, 2ème et 4ème mardi  
de 9h à 11h

**Valleiry:** Mairie de Valleiry, 1er et 3ème jeudi,  
de 14h à 16h

### Bibliothèque

Vendredi de 16h15 à 19h  
située dans la salle des sociétés, sous l'école  
[bibliosavigny@orange.fr](mailto:bibliosavigny@orange.fr)

### A.D.M.R. Viry

Association d'Aide à domicile, Tél. 04 50 04 86 45  
Permanence: du lundi au vendredi de 8h à 12h

### Déchetterie de Vulbens

#### De novembre à février:

Du lundi au vendredi: 9h à 12h - 14h à 17h  
Samedi: 9h à 17h

#### De mars à octobre:

Du lundi au vendredi: 9h à 12h - 15h à 18h  
Samedi: 9h à 18h

### Pompiers

Codis 18

### Gendarmerie

**Brigade de Valleiry:** Tél. 04 50 04 33 55

### Besoin d'en parler... Drogues, alcool, cannabis, j'appelle...

**DROGUES** 0 800 23 13 13, tous les jours de 8 h à 2 h

**CANNABIS** 0 811 91 20 20, tous les jours de 8 h à 20 h

**ALCOOL** 0 811 91 30 30, tous les jours de 14 h à 2 h.

### Etat-Civil :

#### Naissances :

- Juliette VUICHARD PERRET, le 13/10/2010, Cortagy
- Leny MARTIN, 25/10/2010, Chef-lieu
- Elena MARTIN, le 07/11/2010, Chef-lieu
- Shynice REIS, le 15/11/2010, Murcier
- Zélie MUGNIER, le 15/11/2010, Murcier
- Iris DUTOUR, le 3/01/2011, Chez Borgeat

#### Décès :

- Irène VUICHARD (02/02/2011)
- Gilles BONDEAU (17/10/2010)





## Mot du Maire

Réforme territoriale, projet de territoire, schéma de cohérence territorial (SCOT)... Beaucoup de mots pour nous dire que notre cadre de vie change, s'élargit.

Dans un mois nous allons élire pour la dernière fois, notre conseiller général, tel que nous l'avons toujours connu : lien privilégié entre la commune, la vie associative et le département. Dans trois ans, nous élirons un conseiller territorial qui siègera à la fois au département et à la région. Le scrutin de liste complète signera t-il la fin des élus indépendants ? Quel autre appareil « critique » pourra s'opposer aux deux ou trois « poids lourds politiques ? »

Avant la fin de l'année, une commission d'élus devra décider du sort de nos petits syndicats intercommunaux « maison » qui font la force de nombreux bénévoles et l'intelligence d'intérêts communs bien compris. Comment sera géré le club sportif intercommunal et quel fonctionnaire éloigné décèlera les besoins immédiats du syndicat des écoles ?

Depuis plusieurs mois, tous les maires de la Communauté de Communes du Genevois réfléchissent ensemble à une charte de projet de territoire : équilibre entre Est et Ouest, entre urbain et rural... Quid de ce minutieux et patient travail d'écoute et de compréhension lorsque les prochains élus de la Communauté de Communes n'émaneront pas forcément d'une majorité d'élus communaux ? Le prochain SCOT devra être suffisamment fort pour diriger le bateau Communauté de Communes du Genevois.

Voilà quelques questions que l'on est en droit de se poser à la veille d'élections qui vont certainement, à tort, battre des records d'abstention. Alors, non ! Voter est un droit, mais aussi un devoir.

Le Maire,  
Christian BURNIER

# La Vie de la Commune

Mairie de Savigny

## EXTRAITS DE COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2010

#### Renforcement électrique au hameau de Murcier / Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

Monsieur le Maire expose que le SYANE envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2010, l'ensemble des travaux relatifs à l'opération « hameau de Murcier - Tranche Ferme » d'un montant global estimé à 99 029 €, avec une participation financière communale s'élevant à 43 230 €.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, approuve le plan de financement et sa répartition financière, et s'engage à verser au SYANE de la Haute-Savoie, sous forme des fonds propres, la participation à la charge de la commune.

#### Politique d'abattement de Taxe d'Habitation 2011

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité directe locale, les départements ne perçoivent plus de recettes de taxe d'habitation (TH) à compter du 1er janvier 2011. Le produit correspondant est transféré aux communes et aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Le Conseil Général de la Haute-Savoie a un régime d'abattement de la Taxe d'Habitation pour charges de famille plus favorable que celui de la commune soit :

- 15 % de la valeur locative moyenne des habitations du département pour chacune des deux premières personnes à charge (10 % à Savigny),
- 25 % de la même valeur locative moyenne pour chacune des personnes à charge suivante (15 % à Savigny).

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, décide à 11 voix pour, 1 abstention (G. MEYNET) et une voix contre (C. BURNIER), de ne pas aligner le régime d'abattement de la TH de la commune sur celui du Département.

#### Restructuration et extension de la mairie

Les scénarios B et C réalisés par les architectes ont été retenus avec un accès côté sud/ouest par le jardin et un accès aux personnes à mobilité réduite par une rampe côté ouest. La salle du Conseil Municipal serait située à l'est et le bureau d'accueil à l'ouest.

#### Aménagement du giratoire devant l'église / amendes de police.

La Commission permanente du Conseil Général a procédé à la répartition du produit des amendes de police pour 2009 et, à ce titre, a alloué une attribution de 7 456,20 € à la commune de Savigny pour l'aménagement du giratoire devant l'Église.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après délibération, s'engage à réaliser les travaux relatifs à l'aménagement du giratoire devant l'Église.

#### Réseau d'eau potable

Cette année, peu de fuites ont été détectées sur le réseau d'eau potable. L'achat d'eau à la Communauté de Communes est en nette diminution par rapport à l'année dernière (soit - 12 430 m<sup>3</sup>, avec un gain pour l'instant estimé à 8 000 €).

#### Analyse des données recueillies grâce aux radars lumineux.

- A l'entrée de Murcier nord : 750 véhicules par jour dont 40 % roulent entre 70 et 100 km/h seulement 10% respectent la limitation de 50 km/h.
- Le Chef-lieu comptabilise 760 véhicules en moyenne par jour dont 82 % roulent en dessous de 50 km/h. 400 véhicules par jour en moyenne traversent le hameau de Nyoux avec une vitesse supérieure à 50 km pour 57 % des véhicules.
- La sécurisation de la traversée de Murcier sud est ensuite évoquée.
- Secteur des Chavannes : aménagement du croisement plus sécurisé entre la route du Nant Bertrand et la route de Chaumont.

#### Intercommunalité.

Révision du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT). Monsieur le Maire estime que Savigny a un rôle à jouer dans la notion de ruralité.

### SÉANCE DU 27 OCTOBRE 2010

#### Subventions aux associations / Budget Primitif 2010

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer, pour l'année 2010, les subventions suivantes :

- MJC du Vuache : 5 922,76 €
- AEM : 1500 €
- Mutame : 74 €
- Scouts de Cluses pour Haïti : 1 300 €

#### Travaux de voirie

- **Aménagement du Giratoire devant l'Église.**

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux d'aménagement du giratoire de l'Église à l'entreprise EUROVIA pour un montant HT de 28 083 €.

- **Giratoire de Murcier :**

Des devis ont été demandés pour la reprise du giratoire de Murcier comprenant le décapage, la dépose et repose des bordures et les enrobés.

- **Réfection des Voies Communales.**

Des devis ont été demandés pour la réfection de la Voie Communale à Olliet dite « Route d'Olliet » et à Cessens « Chemin de la Villa ». Il est décidé de confier à l'entreprise Colas la réalisation de ces travaux pour une partie de la Route d'Olliet et pour le chemin de la Villa.

### **Travaux de renforcement du réseau d'eau potable : avenant technique et financier N°1.**

Monsieur Vioud expose que dans le cadre des travaux d'adduction en eau potable des hameaux de Cortagy et Olliet, l'Entreprise Vuache BTP a dû réaliser certains travaux supplémentaires. Le montant de l'avenant est de 31 930.32 € HT. Ce qui porte le montant du marché à 252 150.92 € HT soit 301 572.50 € TTC.

### **Communauté de Communes du Genevois : modification des statuts**

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 31 mai 2010, celui-ci a adopté le principe de l'installation d'une Maison de justice et du droit, et le principe qu'une antenne de la Cité des Métiers du Genevois, installée à St-Julien, au même endroit, doit relever de la compétence de la Communauté de Communes et nécessite l'engagement de cette dernière.

Le Conseil municipal approuve la modification des statuts de la communauté de Communes du Genevois.

### **Intercommunalité**

- **Communauté de Communes du Genevois (CCG)**

- **Commission EAU :** une enquête sur l'évolution de la compétence eau de la CCG a été réalisée dans chaque commune. La CCG avait une vocation de secours pour la distribution de l'eau. Or, il s'avère que cette vocation de secours s'est transformée progressivement en vocation de distribution principale.

- **Commission Assainissement :** La Station d'Épuration à Chevrier sera mise en service en avril-mai 2011 pour accueillir l'équivalent de 10 000 habitants.

- **Commission Sociale :** Le chantier éducatif de cet été (peinture des abris bus) va être reconduit dans d'autres communes et sur d'autres projets.

Le Comité de la Petite Enfance mène une réflexion importante sur la compétence de la CCG dans le domaine de la petite enfance.

Le Comité gérontologie travaille sur la formation du personnel.

Le portage de repas est toujours à l'étude avec l'ADMR de Viry-Vuache.

Une maison pour accueillir les personnes souffrantes de pathologies psychiques est en construction à Annemasse.

- **Une Réunion s'est déroulée à Vulbens** avec tous les maires du secteur afin de mener une réflexion sur la notion de culture.

## **SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2010**

### **Restructuration et extension de la mairie : présentation de l'avant projet.**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'avant projet de restructuration de la mairie.

Ce projet est l'aboutissement de 5 réunions de travail et de visites de mairie. Les surfaces sont optimisées notamment avec la création d'une salle « citoyenne ».

Ce projet est **consultable** en mairie jusqu'au 13 janvier 2011. Un « **livre blanc** » sera ouvert dans lequel chacun pourra consigner ses remarques.

### **Travaux voirie-réseaux**

- **Giratoire de Murcier :** Mise en place d'un ours sur le rond-point de Murcier. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier ces travaux à la Société CAPRI pour la pose d'un ours en granit pour un coût total de 5 671 € HT.

- **Giratoire devant l'Eglise :** L'entreprise EUROVIA a terminé les travaux d'aménagement du rond-point du Chef-lieu. Le traçage au sol et la pose de pavés restent à effectuer. Des travaux supplémentaires ont été nécessaires pour aménager l'arrêt de bus.

- **Les travaux d'adduction d'eau Cortagy-Olliet** sont achevés. Monsieur Vioud indique que la consommation d'eau à la Communauté de Communes du Genevois est en nette diminution (- 14 469 m<sup>3</sup> par rapport à l'année dernière).

### **SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny : Modification des statuts**

Monsieur le Maire informe que le service de la garderie périscolaire du matin et du soir est géré actuellement par le SIVU « Accueil de l'Enfance » de Viry par le biais d'une convention avec la commune de Jonzier-Épagny. Or, ce Syndicat intercommunal a décidé, à compter du 1er janvier 2011, de mettre un terme à cette convention.

Le SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny, qui gère le service de la cantine, se propose de gérer également le service de la garderie. Il propose donc de modifier ses statuts en conséquence.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, et après délibération, approuve la modification des statuts du SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny.

### **Divers.**

- Le Conseil Municipal approuve les **virements et ouvertures de crédits** au budget principal 2010 et au budget annexe de l'eau 2010.

- **Budget 2011 :** le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2010.

- **Le repas « choucroute »** au profit du Téléthon : 234 repas ont été vendus avec un bénéfice de 2760 €.

- **Déneigement :** Une réflexion va être menée pour aménager des refuges et élargir la voie à certains endroits. Nouveaux horaires de déneigement : à partir de 4 heures du matin.



## SÉANCE DU 26 JANVIER 2011

### Renforcement du réseau d'eau potable Chef-lieu / Cortagy/Olliet : marché complémentaire

Travaux de renforcement du réseau d'eau potable aux hameaux du Chef-lieu, de Cortagy et d'Olliet. Le marché a été attribué à l'entreprise Vuache BTP pour un montant de 252 150,92 € HT. La configuration des réseaux existants présents dans la chambre et les équipements de robinetterie anciens ont ensuite dû être repris afin d'éviter tout point faible sur le réseau. Le montant de ces prestations complémentaires s'élève à 8 065,40 € HT.

Le Conseil Municipal, décide donc de passer un marché complémentaire avec l'Entreprise Vuache BTP.

### Personnel : Action sociale :

Monsieur le Maire précise que les lois du 13 juillet 1983 et du 26 janvier 1984 définissent les obligations des collectivités en matière d'action sociale au profit de leur personnel.

Considérant que la commune de Savigny souhaite améliorer, à travers l'attribution de prestations sociales, les conditions de vie de ses agents et de leur famille,

- Décide, à l'unanimité, de mettre en œuvre une démarche d'action sociale en faveur des agents de la collectivité,
- Charge M. le Maire et Gisèle Meynet d'étudier les propositions des différents organismes compétents en matière de prestations sociales.

### Centre National de la Fonction Publique Territoriale : convention de partenariat relative à des actions de formation avec participation financière.

Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) propose donc de signer une convention de partenariat fixant les modalités financières de cette participation de la collectivité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention:

### SIVU des Écoles de Jonzier-Savigny / Modification des statuts : annulation délibération du 15.12.2010

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 15 décembre 2010, le Conseil Municipal a approuvé une modification des statuts du SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny relative à la gestion de la garderie périscolaire.

Or, il s'avère que le SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny ne peut acquérir cette compétence qui appartient déjà au SIVU « Accueil de l'Enfance » de Viry.

Il appartient au SIVU « Accueil de l'Enfance » de modifier au préalable ses propres statuts.

Le Conseil Municipal décide donc d'annuler la délibération du 15 décembre 2010, relative à la modification des statuts du SIVU des Ecoles de Jonzier-Savigny.

### Informations diverses :

#### • Restructuration et extension de la mairie

Suite à un courrier reçu de l'association Savigny A Venir, M. le Maire précise que le Conseil Municipal a préféré ouvrir un livre blanc plutôt que d'organiser un débat public afin de permettre à chacun de s'exprimer. M. le Maire rappelle également que le Conseil Municipal ne s'est jamais engagé à organiser un débat public mais seulement une réunion de présentation.

#### • Intercommunalité

- **Commission Assainissement** : le montant de la participation pour raccordement aux réseaux (PRE) passe de 17.50 € à 17.70 € le m<sup>2</sup> de SHON construites. Désormais, les petites constructions de moins de 20 m<sup>2</sup> seront exonérées de cette taxe.

- **Commission Eau**: le montant de la part fixée des communes demeure inchangé (300 000 €) soit l'équivalent de 8 € par habitant.

Si vous souhaitez une copie intégrale d'un ou de plusieurs comptes rendus, n'hésitez pas à venir nous la demander en mairie.

### Téléthon : une bien belle aventure

Comment aurions-nous pu parvenir à une telle réussite si nous n'avions pas su associer nos compétences comme nous l'avons fait ? Ces 2760 € nous ont rendus très fiers, certes, mais il ne s'agit pas que de cela, n'est-ce pas ? Le travail de groupe effectué en amont a mis en avant la solidarité qui resurgit infailliblement dès que l'on a besoin d'elle.

Devenir partenaire officiel du Téléthon a donné une autre ampleur à cette journée ; nous a apporté une reconnaissance et nous a permis de mettre en place une structure solide afin de mieux mener cette manifestation.

Alors, au nom de toute l'équipe du Conseil municipal, nous vous remercions tous très chaleureusement pour votre soutien, votre collaboration, votre sympathie et votre temps et encore bravo à tous pour cette somme récoltée, modeste contribution, mais oh combien précieuse pour la recherche et l'avancée dans la guérison de toutes ces maladies.





## La course du coeur

La Course du Cœur, à vocation humanitaire, est organisée par l'association Trans-Forme. Elle traversera Savigny le 19 mars 2011 vers 16h45 (Paris/Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs). Cette course, pour le don d'organes et la transplantation, est parrainée par le Pr. Ch. Cabrol. C'est la 25ème édition en 2011 ! Un petit spectacle sera donné à la salle communale vers 17h00. Venons nombreux les encourager et les soutenir.

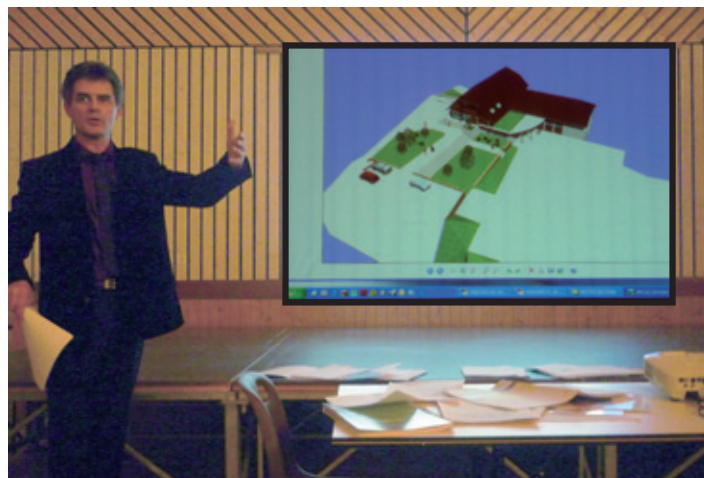
## Voeux du Maire

Comme l'a rappelé le Maire à la Cérémonie des voeux le 14 janvier dernier, plusieurs animations ont égayé notre commune en 2010. Alors nous avons pensé vous rappeler ces bons moments à travers quelques photos.

Une cérémonie « spéciale » puisque tous les savignerands étaient invités à venir découvrir la nouvelle mairie. Bien sûr, le projet n'est pas complètement abouti, mais les grandes lignes en sont dessinées.

Plans des espaces extérieurs, plan de l'organisation intérieure, mais surtout ont été indiqués les partis pris de départ : un accès de plein pied pour les personnes à mobilité réduite, exigé par la loi, une valorisation de la mairie par une orientation plein sud, une prise en compte de l'architecture actuelle du bâtiment, une prise en compte du développement durable, un volume conservé à l'identique, des espaces pratiques pour le personnel (archives, coin café,...). Autant d'axes qui ont permis aux architectes de formaliser leur projet.

Mais surtout le véritable déclencheur pour les élus a été les visites d'autres mairies : Choisy, Corbonod, Vovray en Bornes. Sur place, l'important et l'élémentaire se sont dégagés.



Puis des aller-retour entre le groupe de travail (mairie, adjoints), et le conseil municipal ont favorisé l'avancement du projet pour une présentation publique des plans, et l'ouverture d'un Livre blanc. Destiné à tous les habitants, il a offert un espace d'expression de chacun pour recueillir avis, idées, et remarques, pendant un mois.

Toutes ces informations ont ensuite été recueillies et analysées par le groupe de travail et les architectes..

### Quelques questions :

**Y avait-il urgence ?** Oui, se mettre en conformité avec la loi est une véritable urgence pour une équipe municipale.

**Où est le débat ?** Un débat avec l'ensemble des habitants n'a pas semblé réaliste. Par contre, le Livre Blanc a permis à ceux qui le voulaient de formaliser leur avis et ainsi de conserver une trace de leurs remarques, trace pouvant être lue aussi bien par les élus que par les autres habitants.

**Qui sont les architectes ?** Ingenius, connu pour avoir travaillé sur l'ancienne mairie de Murcier, et SCP qui a travaillé sur les bâtiments du Clos Jules Ferry.

**Quelles sont les prochaines échéances ?** Les plans restent visibles à la mairie. Pour ceux qui ont assisté à la soirée de présentation, ils ont pu apprécier la vision 3D (trois dimensions) de la mairie, la voir depuis le parking du bas, tourner autour... comme si on y était...





## Interview de Susie Meyer « Chez la Camille »



**APDO :** Bonjour, tout le monde ou presque vous appelle Camille. Alors parfois, on se dit que vous êtes là depuis... mais en fait, vous êtes là à Murcier depuis quand ?

**Mme Meyer :** Nous avons acheté le café en 1997 et nous avons ouvert officiellement le 4 avril 1998.

**APDO :** Et à qui appartenait-il avant vous ?

**Mme Meyer :** Picsou.

**APDO :** Picsou ? Non ?

**Mme Meyer :** Si. Bien sûr c'est un surnom pour un monsieur au nom plus compliqué : M Rothpletz

**APDO :** Donc vous, vous êtes là depuis 13 ans. Et comment votre affaire a-t-elle évoluée ?

**Mme Meyer :** Au début, je faisais bar et restaurant. Mais au restaurant, je faisais de la cuisine familiale. Progressivement, j'ai arrêté la restauration. Et puis aujourd'hui, les équipements ne sont plus aux normes.

**APDO :** Qu'est ce qui vous plaît particulièrement ?

**Mme Meyer :** Lorsque nous avons repris le café, je songeais aux bistros d'antan. On ne connaissait pas les loisirs obligatoires ; travail et distraction cohabitaient et, pour le patron, bavarder avec les clients tenait lieu de loisir. Le travail des uns et les réunions des autres terminés, souvent après 22 heures, on trouvait encore des tables pour prendre un verre et souvent « corriger le tir » des activités de la journée. Dans cette région fertile en cafés, il fallait surtout les visiter chacun leur tour. Depuis, bien des bistros ont fermé leurs portes ; ceux qui restent sont souvent clos avant 22 heures mais ne sont pas désertés pour autant.

J'apprécie tout particulièrement l'ambiance joyeuse les soirs d'été sur la terrasse lorsque Henri interprète son unique morceau d'accordéon, qu'il joue sans relâche, et quand nous entonnons l'incontournable Etoile des neiges, mais aussi les conversations plus graves lorsque nous évoquons nos disparus. Parfois aussi en hiver, au bar, les conversations des chasseurs parlant de leurs trophées deviennent plus animées. Au fil des saisons, les tons changent et parfois montent entre chasseurs, pêcheurs et autres champignonnières...

Il paraît que l'ennui naît de l'uniformité : c'est loin d'être le

cas « Chez la Camille ». Ici on se sent bien et on est heureux de se retrouver dans ce petit café.

**APDO :** Et votre clientèle ?

**Mme Meyer :** Surtout des habitués de la région, et quelques de gens de passage.

**APDO :** Depuis que vous avez ouvert, d'autres auberges, dans les villages voisins, se sont aussi ouvertes : Jonzier, Vers et d'autres se sont rénovées : Minzier, Chaumont. Cela a-t-il eu un impact sur votre activité ?

**Mme Meyer :** Non, franchement non. La fréquentation est restée la même.

**APDO :** Vous avez mis en décoration une abeille à la table souvent occupée par Pierre Favre ?

**Mme Meyer :** Oui à sa place, on a mis une abeille toute mignonne en souvenir de la centaine de piqûres qu'il a reçues, lors de la manipulation d'une de ses ruches, un bel après-midi d'automne.

**APDO :** D'ailleurs vous avez aussi une belle rampe d'escalier.

**Mme Meyer :** Oui et j'y tiens beaucoup. Elle est ancienne puisque c'est le père de Roland Favre qui était forgeron qui l'a faite.

**APDO :** Oui ce café a longtemps été une histoire de famille.

**Mme Meyer :** En effet, puisque ce café était tenu par la mère de Roland.

**APDO :** Vous nous avez dit que vous étiez là depuis 13 ans. Mais avant, qu'avez-vous fait ? Aviez-vous déjà tenu un bar ?

**Mme Meyer :** Non pas du tout. En fait j'ai beaucoup travaillé à l'étranger.

**APDO :** Pourriez-vous nous raconter un peu ?

**Mme Meyer :** En 1963, je suis partie à Bruxelles suite à un concours que j'avais réussi. S'ouvrait une division décidée par le Général de Gaulle pour l'accueil de la Grande-Bretagne dans l'Union Européenne. Mais très peu de temps après, De Gaulle revient sur sa décision vis-à-vis de la Grande Bretagne. Donc je change de division. Quelques mois plus tard, j'apprends que l'Ambassadeur de France à Vienne, René Brouillet, recherche une secrétaire.





Je me porte candidate et je suis retenue. Donc je pars à Vienne. Mais là encore, quelques mois plus tard, l'Ambassadeur est nommé à Rome. Il me propose de le suivre mais je préfère rester à Vienne. Je change d'employeur pour rejoindre l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) où je reste 8 ans.

**APDO :** Vous avez aimé Vienne ?

**Mme Meyer :** Oui, beaucoup. C'est une ville agréable, calme, les Viennois sont des gens avenants. C'est la ville de l'opéra et de l'opérette.

**APDO :** Mais finalement vous avez quand même quitté cette ville ?

**Mme Meyer :** Oui, j'ai voulu me rapprocher de mes parents. Et je me suis retrouvée au CERN, puis à l'ONU.

Et ce dernier poste m'a permis de voyager essentiellement en Afrique : Tanzanie, Angola, Kenya, et ça, c'était vraiment exceptionnel.

**APDO :** Alors le mot de la fin : après les grands espaces kenyans, les espaces savignonnais ?

**Mme Meyer :** Pour ma part, je suis ravie d'avoir jeté mon ancre dans cette région magnifique, au cœur de ce beau petit village : MURCIER, un endroit où j'ai choisi de finir ma vie.

D'ailleurs, mon enthousiasme pour cette région a aussi contaminé ma fille qui est venue s'installer à Chevrier avec mari, enfants (3), chiens (7), chevaux, poneys et autres cochons d'Inde.

**APDO :** Merci pour votre accueil.

## Le repas de nos aînés

Comme chaque année, un bon repas, une assistance de bonne humeur... alors quoi de plus ?

Si, cette année, un petit « plus » : la chorale de Valleiry avait été invitée pour reprendre en chœur quelques mélodies connues de tous.



Et comme le dit la chanson, tous étaient enchantés !

Alors à l'année prochaine.



## La cérémonie du 11 novembre

L'armistice, signé le 11 novembre 1918, à 5h15, marque la fin de la Première Guerre mondiale, (1914-1918), la victoire des Alliés et la capitulation de l'Allemagne. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches

et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18 millions de morts et des millions d'invalides ou de mutilés. Les généraux allemands et alliés se réunissent

dans un wagon-restaurant aménagé du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Plus tard en 1919, à Versailles, ils signeront le traité de Versailles.

Se rappeler le 11 novembre 1918 nous amène à imaginer les soldats en train de se battre et les civils en train de fuir. Nous pensons alors : « Mais, comment est-ce possible ? » C'est parce qu'il ne faut pas recommencer qu'il ne faut pas oublier.

A Savigny, ce 11 novembre 2010, comme dans toutes les autres communes de France, nous nous sommes rappelés. A la suite de la cérémonie, et comme les autres années, nous avons tous partagé un peu de notre temps en dégustant une fondue !



## L'hiver et son manteau blanc



Nous pouvons dire que cette année, la neige est bien tombée. Et pour la première fois cet hiver, le Conseil Général 74 qui déneige un réseau très important de nos routes, (3 000 km) avait décidé d'utiliser moins de sel : moins 25% de sel ! Et de réduire ses horaires d'intervention.

### Plusieurs arguments à cela :

- Moins 25% de sel sur les routes, c'est moins 25% de sel dans la nature.
- Malgré beaucoup de moyens mobilisés pour le service hivernal, la longueur des routes nécessite plusieurs heures d'intervention, de 2 à 5h. Or, en cas de forte intempérie, plusieurs centimètres de neige peuvent s'accumuler entre deux passages.
- La Haute-Savoie est un département de montagne, un pays de neige, le Conseil Général ne peut donc garantir l'absence de difficultés de circulation, et la commune non plus !
- Le premier moyen doit rester le raclage, le sel étant utilisé après la fin de la chute de neige.

### Des moyens du département quand même importants :

- 145 camions et chasse-neige,
- 430 agents.

Cette politique départementale a été relayée par nombre de collectivités haut-savoyardes. Et l'Association des Maires de Haute-Savoie suit également ce mouvement dont nous ne sommes qu'au démarrage. Sans doute les années à venir verront éclore de nouvelles méthodes, de nouveaux produits à combiner pour une adaptation à toute la variété des situations que l'on peut rencontrer : routes très fréquentées, zones peu fréquentées au nord, ...

Au niveau de notre commune, un employé communal disponible à partir de 4h du matin, une lame, des interventions ciblées : le parking de l'école et son accès sont traités avant l'ouverture de la garderie, avant 7h30, l'axe principal Nyoux-Murcier est traité par le département. Sont à la charge de la commune les axes secondaires.

D'importants efforts sont poursuivis, dans notre commune, au quotidien, pour réaliser des économies d'eau ; alors continuons et protégeons nos ressources. Le sel de déneigement se retrouve dans les nappes phréatiques, les eaux souterraines, les eaux de nos ruisseaux. Aussi attention à nos animaux qui pourraient s'y abreuver. Savez-vous que 44% du sel que l'on trouve dans les eaux du lac Léman provient du déneigement.

Si l'on se réjouit de l'arrivée de la neige pour le ski, restons lucides (ou... clairs), on ne pourra pas éviter de circuler quelques jours par an sur le blanc ! Les conditions météorologiques peuvent venir entraver notre liberté de circulation, mais après tout, n'est-ce pas normal ?

### Et nous, en tant que citoyen, que pouvons-nous faire ?

- se doter de pneus hiver dès le 15 novembre, qui diviseront les distances de freinage par deux sur la neige,
- réduire notre vitesse,
- augmenter les distances de sécurité,
- rouler sans à-coup, sans freinage brusque,
- déneiger son trottoir.

Si offrir les meilleures conditions possibles de circulation est une nécessité économique et sociale, les enjeux environnementaux s'imposent désormais à tous en maîtrisant mieux l'utilisation de produits fondants et en ciblant les lieux et périodes pertinents.



## L'eau, une ressource précieuse

Voici quelques informations sur la distribution et la gestion de l'eau potable sur notre commune.

La distribution de l'eau s'effectue par gravité à partir de quatre réservoirs.

Deux réservoirs sur le hameau de Cessens (93 compteurs) un troisième sur le hameau d'Olliet (40 compteurs) et le quatrième à Murcier (213 compteurs) soit au total 346 compteurs.

Notre volume de réserve est d'environ 550 mètres cubes.

La consommation moyenne journalière est d'environ 160 m3 en été, et 130 m3 en hiver. La consommation de nos quatre agriculteurs est d'environ 30 m3 jour.

Toutes les données partent de début novembre à fin octobre pour la facturation communale et de début décembre à fin novembre pour la CCG.

Pour la période 2009/2010 la consommation totale s'est élevée à 53000 m3. Par contre le volume facturé aux habitants a été de 50000 m3.

Trois de nos quatre réservoirs sont alimentés par la CCG soit 25000 m3 pour 2010. Le réservoir de Murcier est alimenté par les captages de Verney et des plots soit 28000 m3. L'eau de ces deux captages est traitée par un système UV (ultra violet).

Un relevé de consommation est effectué chaque semaine ; ce qui nous permet de détecter très rapidement toute anomalie (fuites).

L'année 2008 /2009 a été particulièrement difficile (plus de 20 fuites) avec une sécheresse qui a duré de fin juin à début décembre (5 mois) et une facturation de 40000 m3 par la CCG.

L'année 2010 a été beaucoup plus simple à gérer, trois fuites et deux petites sécheresses mi juillet, mi août, et mi

septembre et mi octobre (2 mois) pour une facturation totale de 25000 m3 par la CCG.

Nous avons ainsi économisé 15000 m3 à 0.67 € le m3.

D'autre part, les établissements BTP du Vuache ont terminé les travaux d'aménagement de la nouvelle colonne de 100 mm du Chef lieu à Olliet. (2 Km et 40 branchements) Ce qui nous permet d'être aux normes pour la défense incendie.

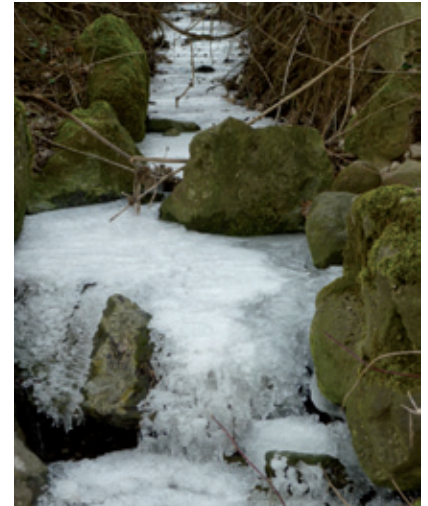
En plus de ces travaux, nous avons raccordé tout le bas du Chef lieu sur la colonne de 150 mm qui avait été mise en place au début des années 1990. Ces branchements nous ont permis de supprimer totalement l'utilisation de l'ancienne colonne.

Les bons résultats de l'année 2010 vont nous permettre encore d'améliorer notre réseau.

Nous aimerions être totalement autonomes sur le secteur de Murcier, Chef lieu, les Chavannes, chez Borgeat, et Nyoux.

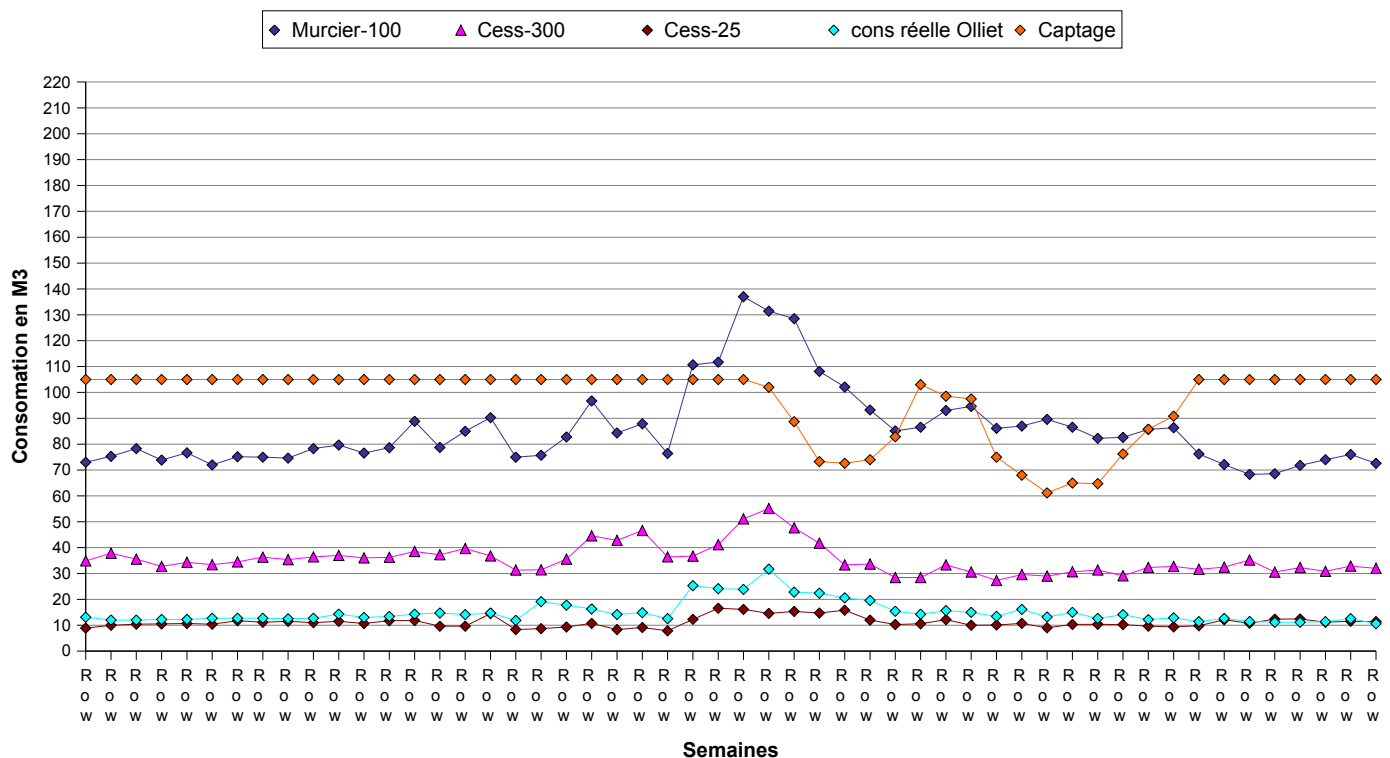
Cette année nous devons préparer la mise en place de la protection de nos captages et également établir le règlement communal de l'eau.

Une simple conclusion, un suivi régulier est indispensable. Toutefois, nous devons tous rester vigilants afin d'éviter le gaspillage.



Maurice Vioud

### Consommation d'eau journalière moyennée par semaine - Année 2010



## Divagation des chiens et des chats : ce que disent les textes de loi...(extraits)

La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999 a été renforcée par la loi du 23 février 2005.

### a) Définition des chiens et des chats en état de divagation

- **Le cas des chiens :**

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

- **Le cas des chats :**

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

### b) Les pouvoirs du maire et de certaines autres personnes (article L. 211-22 du code rural).

- **Le maire :**

Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26.

### c) Obligation des communes en matière de fourrière (article L. 211-24 du code rural).

- **Fourrière communale :**

Chaque commune doit disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens

et chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune.

- **Restitution des animaux :**

Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. En cas de non-paiement, le propriétaire est passible d'une amende forfaitaire.

### d) Situation des animaux en fourrière (articles L. 211-25 à 27 du code rural)

- **Identification de l'animal et recherche du propriétaire (article L. 211-25 I) :**

Lorsque les chiens et les chats accueillis dans la fourrière sont identifiés conformément à l'article L. 214-5 ou par le port d'un collier où figurent le nom et l'adresse de leur maître, le gestionnaire de la fourrière recherche, dans les plus brefs délais, le propriétaire de l'animal.

- **Sort de l'animal non réclamé par son propriétaire (article L. 211-25 I) :**

A l'issue d'un délai franc de garde de huit jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière, qui peut en disposer dans les conditions définies ci-après.

- **Cas particulier des chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics :**

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux.

Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.





### Et ce que dit le maire....

Régulièrement, des incidents sont relatés entre chiens, entre chiens et chats... Que faire ? Prendre un arrêté municipal menaçant les propriétaires de chiens et de chats de sanctions financières ? Appeler tout aussi régulièrement la fourrière pour procéder à une saisie ? Les solutions légales existent. Pourtant aucune solution « de force » ne semble la bonne.

Alors ?

J'en appelle à l'esprit citoyen de chacun d'entre nous. Aux propriétaires d'animaux : si vous les avez choisis, c'est pour en faire des compagnons. Alors pourquoi ne les gardez-vous pas auprès de vous ? Pourquoi les laissez-vous ainsi errer seuls ?

Aux propriétaires de chiens, nous le savons, ils adorent se promener.

Aux propriétaires de chats, là aussi nous le savons, le chat est un animal très indépendant. Cependant lui aussi est concerné par la loi. Il est petit, mignon, alors gardez-le chez vous.

Ces compagnons restent des animaux, c'est-à-dire que livrés à eux-mêmes, ils peuvent faire au mieux des sottises, au pire des accidents. Alors faites attention à eux, à vos voisins, aux automobilistes, aux autres chiens du voisinage aussi.

Merci à tous de prendre soin de vos animaux.



## Création de la Maison de Justice et de Droit à Saint-Julien.

*Afin de rapprocher la justice du citoyen en rétablissant une justice plus proche, plus accessible, plus rapide et plus compréhensive, une Maison de la Justice et du Droit (MJD) s'ouvre à Saint-Julien-en-Genevois courant Mars 2011. Ses compétences en matière de droits s'exerceront au profit des habitants du territoire des Communautés de Communes du Genevois, du Pays Cruseilles, de Seyssel, de la Semine et du Val des Usses.*

Depuis la réforme de la carte judiciaire et le décret n°2008-145 du 15 janvier 2008, le Tribunal d'Instance de Saint-Julien a été supprimé le 1er janvier 2010. Le Tribunal d'Instance le plus proche se situe alors à Annemasse. Or la nécessité de maintenir sur le territoire une justice de proximité et des fonctions associées, comme le souhaitent les élus, s'est traduite par la création de la MJD à Saint-Julien. Grâce à la mobilisation de différents professionnels intervenant dans le domaine du droit (greffier, juristes, associations ...), cette instance remplit une triple mission :

- **l'information et l'accès au droit pour chaque citoyen.**  
Un accueil gratuit et anonyme est garanti et un agent vous oriente dans vos démarches et/ou vers le service concerné. Un service d'aide aux victimes est également assuré sur rendez-vous par des associations dédiées à l'écoute, au soutien moral et juridique et à l'information spécifique.
- **l'aide à la résolution des litiges :**  
D'une part avec la mise à disposition d'un Conciliateur de Justice qui tentera de trouver un accord en respectant les intérêts des deux parties pour tous les litiges d'ordre civil (problèmes entre locataire et propriétaire, consommation, voisinage ou problèmes avec les services publics.).  
D'autre part un Délégué du Médiateur de la République qui tentera de comprendre et de résoudre les litiges nés des rapports avec les administrations.

- **Enfin, la MJD assure une présence judiciaire de proximité.** Elle met en place des actions de prévention notamment destinées aux jeunes. Véritable relais local du Tribunal de Grande Instance, elle accueillera les délégués du Procureur chargés de mettre en oeuvre une réponse judiciaire adaptée aux infractions commises, notamment par le biais de mesures alternatives aux poursuites pénales: rappel à la loi, réparation, classement sous condition, médiation pénale, composition pénale. Ces mesures permettent le traitement rapide d'affaires de petite et moyenne délinquance qui concernent autant les personnes mineures que les personnes majeures. De plus, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation sera présent pour le contrôle et le suivi des personnes bénéficiant d'un sursis avec obligations (de soin, de réparations...).

Une justice plus proche et plus réactive qui répond aux besoins des citoyens puisque le canton de Saint-Julien et les cantons voisins (Cruseilles, Frangy, Seyssel) connaissent un véritable essor démographique. En 2009, 637 personnes du secteur de Saint-Julien ont fréquenté la Maison de Justice et du Droit d'Annemasse. La MJD de Saint-Julien aura la spécificité de traiter toutes les démarches judiciaires de nature transfrontalière relevant du droit français ou du droit suisse dans l'espace de coopération franco-valdo-genevois.





## Corridors biologiques indispensables pour le maintien de nos espèces locales

Pour rappel, les prévisions du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, ou plus simplement dit le projet d'agglomération, annoncent d'ici 2030 environ 200'000 habitants et 100'000 places de travail de plus dans notre région transfrontalière.

Il revient à Pro Natura Genève et à d'autres associations régionales de veiller à ce que ce projet ne se fasse pas au détriment de la nature.

Le premier encart local de l'année revient sur différentes réflexions réunies dans un document.

### « Les corridors biologiques : pourquoi et comment les prendre en compte ? »

#### Présentation

Ce projet s'inscrit dans le programme conjoint de la Confédération Helvétique et de l'Europe, Interreg III A, qui vise à favoriser des actions transfrontalières. Il est soutenu financièrement par l'Union européenne, la Confédération helvétique, le Conseil Général de Haute-Savoie et l'Etat de Genève (DT, DEEE, DIP).

Il a pour objectifs la sensibilisation du plus grand nombre aux enjeux liés à la préservation des corridors biologiques et aux actions que chacun, simple citoyen ou décideur politique, peut mettre en oeuvre pour permettre à la faune de circuler et à la flore de se disperser.

#### Que sont les corridors biologiques ?

Tous les espaces qui nous entourent, des plus préservés aux plus artificialisés, accueillent la reproduction, le séjour saisonnier et la migration des espèces sauvages en formant un vaste continuum biologique, constitué schématiquement:

- de zones réservoir, riches du point de vue biologique, à condition d'être suffisamment vastes et non morcelées,
- de zones tampon, qui présentent des caractéristiques plus banales mais peuvent accueillir bon nombre d'espèces,
- de corridors biologiques continus, qui assurent le lien entre ces différents espaces.

Type de continuum	Zones réservoirs	Corridors biologiques
Continuum aquatique	Zones alluviales, marais, prairies humides	Rivières, fossés, cordons boisés
Continuum forestier	Forêts, bois	Haies
Continuum agricole extensifs	Prairies sèches ou humides, vergers	Haies, chemins agricoles

La notion de corridor biologique est fonction des divers modes de déplacement des espèces (vol, nage, course, reptation, déplacement passif de la flore par propagation des pollens ou des graines par le vent, l'eau ou la faune...) et de l'échelle à laquelle on se place (couloir de migration pour les cigognes au niveau européen, haie permettant le lien entre deux bosquets pour le hérisson).

#### Pourquoi faut-il prendre en compte les corridors biologiques ?

Du fait de la proximité de l'agglomération genevoise, l'urbanisation se développe très rapidement dans notre région – contrainte par une géographie particulière (montagnes, lacs). Elle engendre des morcellements, des fragmentations et des disparitions des espaces naturels et agricoles. Si les corridors biologiques ne sont pas maintenus, les continuités nécessaires à la faune et à la flore pour occuper leur domaine vital ne sont plus garanties.

#### Associations partenaires



## Vous venez de vous installer dans la région ?



La Maison du Salève vous offre l'opportunité de faire connaissance avec le Salève, une montagne exceptionnelle par la richesse de son histoire et de ses milieux naturels. \*A découvrir en famille.

Vous y découvrirez les liens étroits qui lient le Salève à Genève ainsi que la manière dont l'homme l'a façonné au fil du temps. Véritable laboratoire des sciences et des sports de montagne, le Salève a notamment vu naître la Varappe sur ses falaises et lui a même donné son nom (le mot varappe vient du site des Grandes Varappes à Collonges sous Salève).

Dans une ambiance conviviale, l'équipe de la Maison du Salève vous propose toute l'année une exposition permanente « Le Salève, une montagne et des hommes »,

des expositions temporaires, des animations familiales pendant les vacances, des visites guidées ludiques, des conférences...

Après votre passage, vous vous sentirez enfin chez vous, rempli de connaissances et vous connaîtrez sur le bout des doigts ce qu'il y a à savoir sur votre région.

**Une 1ère visite à la Maison du Salève et la 2ème visite est gratuite, si vous êtes accompagné d'une personne payante ! Billet valable un an .**

#### La Maison du Salève

775 route de Mikerve

74160 PRESILLY

Tél : +33(0)4 50 95 92 16

info@maisondu-saleve.com

www.maisondu-saleve.com





**Le nouveau guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes « Du Salève au Vuache » vient de paraître !**

*Du Salève au Vuache, le Genevois haut-savoyard est un carrefour où se rencontrent la France et la Suisse, les Alpes et le Jura, la plaine et la montagne. Une particularité qui donne du caractère aux*

*paysages et à favorisé le développement d'une biodiversité insoupçonnée. Partons à la découverte de ce patrimoine naturel pour mieux le protéger face aux menaces soulevées par l'urbanisation croissante du territoire.*

Le 29ème numéro de la collection des guides du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes « Du Salève au Vuache » est donc disponible depuis le début de l'année 2011. **Il est en vente au prix de 6 €** dans les mairies, les offices de tourisme, les maisons de la presse et les librairies du secteur.

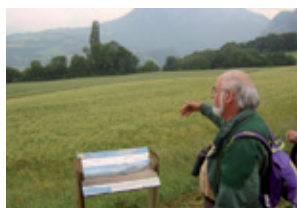
Richement illustré par de très belles photos du territoire, de la faune et de la flore locales, les cinquante pages de ce guide vous emmènent à la rencontre des richesses naturelles de notre région, au travers de trois thématiques : Ce que nous raconte les roches, Des paysages en héritage et Une terre de rencontres.

Rédigé par l'association locale de protection de la nature Apollon74 et par le Conservatoire Rhône-Alpes d'Espaces Naturels (CREN), cet ouvrage a bénéficié du soutien de nombreux partenaires : élus, scientifiques, historiens, chargés de missions, ... etc. Il est édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), le Syndicat Mixte du Salève et la Communauté de Communes du Genevois.

Le lancement officiel du guide aura lieu début février 2011, à la Maison du Salève à Présilly.

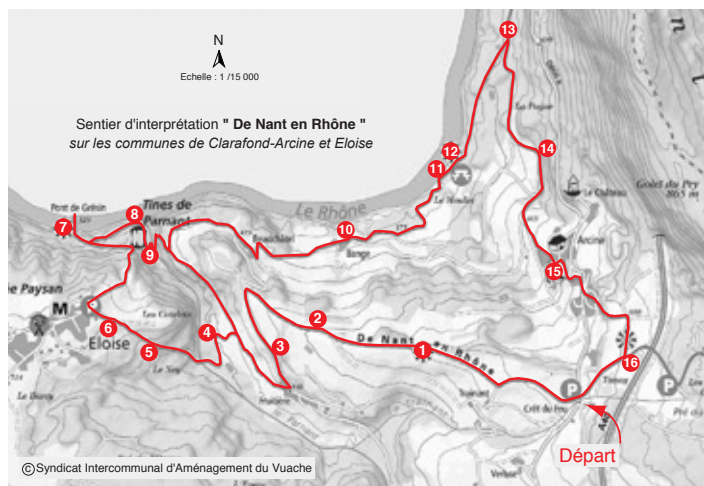
**Partez à la découverte du Sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » :**

Le SIAV organise le **samedi 2 avril 2011** une balade / découverte du nouveau sentier d'interprétation mis en place sur la boucle pédestre « De Nant en Rhône » sur les communes de Clarafond-Arcine et d'Eloise.



En effet depuis l'été 2010, ce parcours de 12,5 km est aménagé de 16 panneaux d'informations qui présentent les richesses naturelles, géologiques et historiques que le promeneurs est amené à rencontrer tout au long de sa balade.

Venez profiter des points de vue imprenables sur le Vuache, le Jura ou le Rhône, et découvrir les curiosités géologiques du secteur : les spectaculaires Gorges de Parnant et les Cheminées de fées. Le long du Rhône, vous pourrez également franchir un pont suspendu ou des passerelles en bois ou encore vous reposer à l'ombre des arbres sur une aire de pique-nique aménagée.



**RDV à 9h sur le parking du Crêt du Feu à Clarafond-Arcine. Prévoir un pique-nique, des chaussures de marche et des vêtements adaptés en cas de pluie. Retour prévu vers 16h. Cette animation est gratuite et ouverte à tous alors venez nombreux !**

**Inventaire des grands vergers « Haute-Tige » du territoire : une richesse menacée ?**

En 2010, le SIAV et le Syndicat Mixte du Salève, en collaboration avec deux étudiants en Master « Aménagement du territoire », ont souhaité dresser l'état des lieux des grands vergers « Haute-Tige » présentant un intérêt d'un point de vue paysager et écologique. A l'aide d'images aériennes, de données écologiques transmises par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), d'informations sur le type d'agriculture pratiquée et du classement aux différents Plan Locaux d'Urbanismes (PLU), une hiérarchie a pu être réalisée et des menaces identifiées :



**684 grands vergers (de plus de 10 arbres) ont été identifiés sur les 30 communes concernées :**

- 125 vergers présentent un fort intérêt pour la préservation des oiseaux et en particulier la Chouette chevêche (l'espèce est en voie de disparition sur le genevois français),
- 157 vergers présentent un intérêt paysager : perception depuis des axes de communication,
- 97 vergers ont 25 arbres et plus.

**Cependant :**

- Près de la moitié de ces vergers sont situés en zone constructible,
- 33% sont dans un système agricole intensif,
- Seulement 9 % de ces vergers ont été taillés par les syndicats du Salève et du Vuache,
- 55 % des vergers entretenus par les syndicats sont des grands vergers.

Parallèlement, des relevés de terrain sur un échantillon de 100 vergers ont montré que **89 % de ces vergers étaient âgés et que leur pérennité** n'était pas assurée si aucune plantation n'était réalisée.

Face à ce constat, les élus des deux syndicats réunis en session commune à Cruseilles, le 29 septembre 2010, ont approuvé le programme d'actions 2011-2015 permettant



de poursuivre les actions engagées depuis 1995 pour la sauvegarde des vergers traditionnels « Haute-Tige » des Pays du Salève et du Vuache.

Intégration au patrimoine communal, utilisation des fruits ou encore valorisation touristique sont autant de nouvelles opérations qui, additionnées à la poursuite des actions déjà engagées (taille, plantation et sensibilisation), contribueront à préserver ces espaces de nature ordinaire, îlots de biodiversité dans un territoire en pleine mutation.



*PS : si vous êtes intéressés pour planter des arbres fruitiers de variétés traditionnelles, n'hésitez pas à nous contacter au 04 50 04 62 89 ou [siamenagementduvuache@wanadoo.fr](mailto:siamenagementduvuache@wanadoo.fr). Nous vous mettrons en contact avec les pépinières spécialisées.*

### Rencontres autour des Vergers Traditionnels :



La journée du dimanche 14 novembre 2010, organisée par le Syndicat Mixte du Salève et le SIAV à la Ferme de Chosal à Copponex, fût, comme les cinq précédentes éditions, un très grand succès, avec un temps « quasi estival », une trentaine d'exposants et plus d'un milliers de visiteurs !

Les septièmes rencontres auront lieu le **dimanche 13 novembre 2011 dans l'espace Albert Fol** de Valleiry sur le thème : « Vergers anciens et jeunes consommateurs ». Vous êtes bien sûr tous invités à y participer et à nous faire part de vos remarques, suggestions et idées pour améliorer encore l'organisation de cette journée. A très bientôt !

### Les 20 ans du SPCV :

Le 11 décembre 1990, le SPCV (Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache) voyait le jour et répondait à la volonté unanime des six communes membres : Chaumont, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Savigny et Vulbens, de protéger et de gérer les richesses naturelles de la montagne du Vuache.

Le vendredi 17 décembre 2010, le SPCV fêtait ses 20 ans et organisait une soirée anniversaire dans la petite salle des fêtes de Clarafond-Arcine.

A cette occasion et en présence de tous les élus, acteurs, associations ou partenaires qui ont œuvré au succès des opérations du SPCV, une rétrospective des actions réalisées par le syndicat était présentée par Jean-Louis DUCRUET, Président. Celle-ci était suivie par un buffet des produits du terroir.

Et pour plus d'information : [www.pays-du-vuache.fr](http://www.pays-du-vuache.fr)



# La Vie des Associations

Mairie de Savigny

## Amicale des Savigny, de France et de Suisse

Comme déjà annoncé dans les précédents BM, le 20ème Salon du Tourisme et des Produits Régionaux et le 25ème Congrès de l'A.S.F.S. se tiendra les 4 et 5 juin 2011 à Savigny sur Bray, berceau de l'Amicale. Cette petite commune de 2229 âmes se trouve sur la rivière la Bray dans le Loir et Cher pas très loin de Vendôme et presque aux confins avec la Sarthe.

Le programme de la manifestation s'étale sur deux jours, le samedi 4 avec le salon des produits régionaux de 9 H à 18H, l'inauguration du salon, l'assemblée générale, la présentation des différents Savigny, la remise des cadeaux et l'arrivée du Défi Savignien (course pédestre entre Savigny le Temple et le Savigny organisateur du congrès). Possibilité de plateau repas le midi pour la somme de

13€. Puis ce sera le repas de Gala à 20H30 animé par un orchestre de renom, pour un montant de 36€.

Puis le deuxième jour, le dimanche 5, au choix randonnée pédestre autour de Savigny sur Bray ou messe en l'église Saint Pierre suivi d'une aubade et vin d'honneur et enfin un buffet d'adieu sera servi pour la somme de 15€. Vous pouvez vous inscrire et cela le plus rapidement possible pour des raisons d'hébergement auprès de votre délégué : JP PILLARD, tél. **04 50 60 41 03**.

Il est compréhensible que pour un tel déplacement il est nécessaire de le faire dès vendredi avec retour le dimanche.

D'autre part je voudrais vous rappeler que si vous voulez tout savoir sur l'Amicale des Savigny de France et de Suisse, sur ce quart de siècle d'activité, pourquoi Savigny en est le berceau, rendez vous sur le site : [http://asfs.free.fr/](http://asfs.free.fr)

JP PILLARD

## Association « ensemble@savigny »

L'association « ensemble@savigny » qui regroupe les deux activités culturelles de Savigny qui sont la Chorale les « troubad'ours » et l'atelier théâtre les « tip-tops » est très heureuse de vous présenter le nouveau chef de chœur de la chorale. En effet suite au départ de Grégory Novo-Perez pour des raisons professionnelles les « troubad'ours » se sont retrouvés orphelins et ce n'est qu'après de longues recherches que nous avons déniché début décembre notre nouveau chef de chœur en la personne d'Olivier Ravera. Nous sommes bien récompensés car Olivier, qui vient de Valleiry, est un homme fort sympathique, enthousiaste et qui aime profondément le chant choral. Depuis quelques mois maintenant il ne cesse de nous communiquer sa passion, ce qui est fort apprécié des 22 choristes. Nous ne pouvons que souhaiter la bienvenue à Olivier, et espérer étoffer cette jolie chorale très motivée, où règne une très bonne ambiance. Nous invitons donc le plus grand nombre de Savignerandes et Savignerands à venir nous rejoindre pour passer, un moment de détente et de plaisir le mardi soir à partir de 20H30 à la salle des associations.

Par ailleurs si vous rêvez de « monter sur les planches » vous avez aussi la possibilité de vous inscrire à l'atelier théâtre dirigé par Jean-Paul Crouet les jeudi soir de 19H00 à 22H00 à la salle des associations, ou de vous inscrire au stage proposé, dont voici l'annonce :

## L'ACTEUR & LE CLOWN

**Animateur :** photographe et formateur en communication Jean Paul Crouet anime des stages pour l'atelier **AACLOWNS** depuis 2004. Aujourd'hui metteur en scène de spectacle clown, il anime également la troupe théâtrale des « **TIP TOPS** » à Savigny.

Lors de ce stage, il vous proposera une exploration de la relation entre **l'acteur** et son **public**, grâce à l'investigation du monde du **clown**, qui jouera le rôle de médiateur.

Le clown de scène, n'a pas pour fonction de « faire rire » par des « pitreries », mais de permettre à toute personne qui ouvre la « porte intérieure » à son « enfant libre », de re-contacter son pouvoir créateur. Lorsque cette magie s'opère, l'écho qu'il suscite inévitablement chez le spectateur, peut amener celui-ci à renouer avec son espace intime personnel, et cela peut déclencher des émotions, les rires, comme les pleurs....

**Horaires :** Vendredi 20 mai: 20h-22h30 + Samedi 21 mai: 9h30-22h30

**Lieu du stage :** salle des associations de Savigny/ Tarif : 65€

**Contacts /contenu du stage) :** Jean Paul Crouet, tél 04 5060 09 01/ e-mail :k.i.d.s@free.fr

**Inscription :** Jean Pierre Pillard tél 04 50 60 41 03/ 06 33 89 02 58 / jp.pillard@orange.fr

Destiné aux acteurs, ce stage reste toutefois ouvert, après entretien avec l'animateur, à un public adulte, et adolescent (dès 14 ans sous condition).

Une fois inscrit, vous recevrez les modalités du stage.

**Stage** 20/21 mai 2011  
ensemble @ Savigny







Un peu d'optimisme, l'hiver y'en a assez, on passe à autre chose.

L'OURS QUI LIT (la bibliothèque de tous les Savignerands) va faire du tri dans ses étagères afin de faire de la place aux nouvelles acquisitions. Passez donc nous voir pour les découvrir.

### INFO – INFO – INFO :

#### L'OURS QUI LIT partenaire de L'ECOLE DE SAVIGNY

Cette année encore chaque classe, de la petite section au CE1, est reçue à la bibliothèque un vendredi après-midi par mois. Les élèves ont ainsi l'occasion, selon les indications des maîtresses, d'effectuer une recherche documentaire, choisir un livre à emporter en classe ou simplement pour le plaisir de chacun écouter une histoire.

### INFO – INFO – INFO ... Quelques chiffres

L'OURS QUI LIT a le sourire : en effet, de nouveaux visages arrivent dans la commune de Savigny et les inscriptions à la bibliothèque suivent. Petit rappel l'inscription est gratuite.

Documents empruntés

2009 : 1500

2010 : 2000

2011 : vous allez nous aider à battre ce record

### AU PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR LORS DE NOTRE PERMANENCE DU VENDREDI DE 16h15 à 19h

## Judo à Savigny

Le samedi 23 janvier 2011 se déroulaient au gymnase de Valleiry deux tournois pour nos judokas Savigny.... Le premier, le samedi matin, celui des Dahuts a rassemblé près de 100 judokas mini-poussins de notre département. Un grand merci à nos jeunes : Hugolin, Noé, Killian, Sébastien et Anthony qui ont fait de beaux combats. Chacun est reparti avec une médaille en poche. Félicitations pour ses débuts prometteurs !

L'après-midi, les poussins, regroupés en équipe ont participé à « la mini-coupe du monde ou chaque club représentait un pays. Nos poussins : Antoine et Loïc représentaient la France. L'équipe France 1 a fini le tournoi sur la plus haute marche du podium. Bravo à eux !

**Rappel :** le dojo de Savigny, situé dans l'ancienne école, accueille des enfants débutants ou non à partir de 5ans. Le moniteur Kévin encadre les entraînements tous les mercredis matin.

*Communiqué de l'AGJ74*



## UFOVAL 74



Les loisirs, les vacances, c'est important ! L'UFOVAL 74 organise depuis plus de 60 ans des colonies de vacances et vous présente à travers sa brochure ses séjours pour l'été 2011 pour des enfants de 3 à 17 ans.

Cette brochure n'est pas un catalogue de vente de produits commerciaux

Nos séjours correspondent aux valeurs que notre association défend pour construire une société plus solidaire et fraternelle :

- privilégier l'intérêt général aux intérêts particuliers,
- vivre ensemble avec tous les enfants quelles que soient les différences en mettant en avant ce qui nous rassemble,

- vivre des séjours où chaque enfant, chaque jeune, chaque adulte se comporte en citoyen libre et responsable.

Nos séjours s'inscrivent dans les principes de l'Education Populaire : se construire ensemble, en complémentarité de la famille et de l'école.

*Pour tout renseignement ou demande de guide été 2011 :*

### FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE HAUTE SAVOIE

3 Avenue de la Plaine – BP 340 – 74008 ANNECY CEDEX

Tél : 04 50 52 30 00 • Fax : 04 50 45 81 06

mail : [ufoval@fol74.org](mailto:ufoval@fol74.org)

site : [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

La neige, la neige....

La nature est magnifique, recouverte de son manteau blanc.

On a eu peur qu'il ne vienne pas vu les conditions climatiques, mais c'était sans compter sur sa détermination...



Papa-Noël a tenu sa promesse. Il est venu, sa hotte chargée de friandises. Cette année encore, les enfants de nos deux écoles ont eu la joie de pouvoir discuter avec lui et lui chanter quelques jolies chansons.

Une tranche de vie magique et une pause poétique, la nature y mettant du sien également...

### Quelques nouvelles de nos diverses opérations.

La vente des brioches nous a permis de récolter 1000 euros. Ce montant est appréciable car le budget annuel par classe est de 600 euros au minimum.

La vente de pâtisseries au marché de Valleiry a bien fonctionné cette fois-ci. Nous avons eu la joie de constater que les parents s'étaient mobilisés pour nous fournir de merveilleux gâteaux qui nous ont permis de récolter environ 400 euros. Une deuxième vente sera peut-être mise en place au printemps.

L'opération pamplemousses a été un succès puisque 3400 fruits ont été commandés.

Nous avons été ravis de constater que beaucoup de gens de nos villages qui n'ont aucun enfant scolarisé y ont également participé.

Il reste à espérer que les fruits seront à la hauteur de ces performances, aussi goûteux que l'année passée !

Pour la suite de l'année, nous avons plusieurs idées sur lesquelles nous travaillons, mais comme pour chaque nouvelle chose, il faut du temps pour les mettre en place.

Il y aura aussi des nouveautés à notre kermesse. Réservez d'ores et déjà la date : **samedi 25 juin 2011.**

Nous remercions toutes celles et ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année et vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Isabelle Loubier, pour le bureau de l'





## Paroisse (Savigny) St Jacques du Val des Usse

Le premier week-end de décembre 2010, s'est déroulé la grande fête du « TELETHON », organisé par notre commune et toutes les associations. Dans le canton de Saint-Julien, elle s'est déroulée le samedi 4 et pour Savigny, le dimanche 5 décembre a été choisi, autour d'un repas choucroute très apprécié, en ce début d'hiver, avec la main à la pâte généreuse, de toutes les associations et de la municipalité.

La paroisse était présente par la vente de boules de Noël, d'angelots, tout cela fait, sous forme de "bricolage", complétés par de petits bibelots.

La somme récoltée est de « 170 € » pour grossir la recette globale de « 2760 € ». A voir c'est peu, mais ne dit-on pas, les petites rivières font les grands océans.

La vie paroissiale est peut-être monotone ou inexistante pour certains, mais, il faut veiller à tenir propre notre Eglise et la maison paroissiale. Etre là pour l'animation des messes du dimanche ou des funérailles ou ouvrir l'Eglise tous les jours.

Merci à toutes et à tous, qui font que ce petit noyau existe sans bruit.

*Pour le Comité paroissial de Savigny  
Chantal FAVRE-BONVIN*



## Apollon 74

L'écologie n'est ni une mode, ni un luxe. C'est une nécessité. Changeons nos modes de vie. Changeons nos comportements.

### Agenda

- **le vendredi 25 février** à 19h45 Assemblée Générale d'Apollon74 à la salle des fêtes de Minzier
- **le samedi 02 avril** lors de la semaine du Développement Durable, notre 3ème Marché ECO-BIO à l'Arande de Saint-Julien-en-Genevois
- **le samedi 06 août** le 6ème marché TOUTENBIO au Lac Vert de Minzier.



*Le lac Vert de Minzier*



### SOUTENIR APOLLON74, C'EST FACILE :

Rendez vos recherches sur Internet utiles...

Adhérez à **www.veosearch.com** en sélectionnant [www.veosearch.com/fr/apollon74](http://www.veosearch.com/fr/apollon74) et obtenez les résultats des moteurs partenaires du site (Google, Yahoo...).

**Le site reverse 50% des revenus publicitaires générés à chacune de vos recherches à Apollon74.**

N'hésitez pas à faire de VeoSearch votre moteur de recherche par défaut et à nous soutenir.

1397 Route de Lathoy74 160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

- Tél / Répondeur : 0(033)4.50.43.63.66
- E.mail secrétariat (fermé le mercredi) : [apollon74@apollon74.org](mailto:apollon74@apollon74.org)
- E.mail animateur (Luc Mery) : [luc@apollon74.org](mailto:luc@apollon74.org)
- Site en cours de réalisation : [www.apollon74.org](http://www.apollon74.org)

## Savigny à venir

### « Circulez : y'a beaucoup à voir et à dire ! »

Les débuts d'année sont toujours moins nostalgiques que les fins d'année : aux temps des bilans succède en effet celui des possibles !

C'est donc avec de nouvelles propositions et de nouveaux projets que Savigny à Venir continue d'œuvrer conformément à son objet : promouvoir un développement durable pour notre commune, développement qui associe, autant que possible, tous les Savignerands à la réflexion sur le présent de notre territoire et à la construction de son futur.

### Un bilan de notre sondage : les circulations à Savigny.

Au mois d'octobre 2010, notre association lançait son premier sondage : « la sécurité routière à Savigny : quelle urgence ? Que proposer ? Que faire ? ». Bien sûr, le passage par l'écrit n'est pas nécessairement aisé mais il nous semblait intéressant de prolonger le débat public (fait lors de notre AG, le 15.10.2010) par un questionnaire ouvert à d'autres Savignerands. Une trentaine de foyers se sont prêtés à l'exercice. Ceci nous a permis d'adresser à nos élus un tableau de synthèse et de dresser ici ce rapide bilan des remarques et propositions de nos concitoyens.

#### 1. Identifier

Notre commune est en position de transit le long de la D7, sur une longue partie de son territoire, partie bordée d'une école accueillant de plus en plus d'élèves et de zones d'habitations de plus en plus étendues. Désormais, un certain nombre de lieux sont perçus comme étant particulièrement dangereux : les entrées/sorties de hameaux (Nyoux, les Chavannes, le Chef Lieu ou Murcier) mais aussi des secteurs plus précis comme la traversée de Nyoux (virages et rétrécissement), de Murcier (virage d'en haut et d'en bas) ou encore du Chef Lieu (secteur de l'école, le plus souvent cité). Les personnes riveraines de la D7 et de ces « zones à risques » sont manifestement en attente (case « urgente » cochée) d'une réflexion poussée sur ce thème des circulations (étude statistique précise, éventuellement par un bureau spécialisé). Néanmoins, une personne fait remarquer que le problème de la vitesse excessive concerne tous les hameaux, même si le trafic est de moindre densité chez Borgeat, à Cortagy, Olliet ou Cessens.

#### 2. Sensibiliser.

C'est le maître mot des actions proposées. Ces propositions montrent que la prévention peut être ouverte à toutes les générations et à tous les acteurs des circulations (automobilistes/piétons) et ce, sous différentes formes :

- actions autour de l'école destinées aux enfants et pourquoi pas aux parents avec le concours des enseignants, de l'association Prévention Routière ou de la gendarmerie.

- Information régulière auprès des Savignerands (actions menées, communication des résultats des cinémomètres acquis par la commune) par des réunions, des articles dans le Bulletin municipal ou sur le site de Savigny à Venir. Cette information pourrait englober aussi la promotion des mobilités douces et pourquoi pas une réflexion/étude sur le covoiturage au départ du parking de l'école.

- Informations à destination de ceux qui transitent par Savigny, particulièrement les professionnels dont les véhicules sont aisément identifiables : lettre officielle du Maire pour alerter certaines entreprises ou action ponctuelle de ralentissement de la circulation pour distribuer des tracts apparaissent parmi d'autres exemples.

Bien évidemment, le recours à des sanctions (radar fixe, gendarmerie) est aussi souvent évoqué.

#### 3. Transformer.

C'est bien sûr un point plus sensible - on ne peut raisonnablement pas couvrir la commune de radars ou de ralentisseurs, d'autant que ces derniers sont signalés comme gênants pour/par les agriculteurs - mais les idées sont abondantes.

Quelques propositions, à titre d'exemples :

- Le principe des chicanes est le plus souvent évoqué pour les traversées de village avec comme référence, l'exemple suisse (dont celui de Chancy où la circulation doit se faire sur une voie, obligeant les usagers à une réduction drastique de leur vitesse).

- Le sommet de Murcier ou la patte d'oie entre Nyoux et les Chavannes pourraient faire l'objet d'aménagements plus conséquents (rond point, changement de priorité) destinés à marquer les entrées de hameaux.

- La zone du Chef Lieu pourrait recevoir des aménagements particuliers : feux déclenchés aux heures de sorties scolaires ou lors de manifestations ; extension et matérialisation plus nette de la zone 30 du Clos Jules Ferry jusqu'au rond point. Une personne évoque des feux tricolores « qui passent au rouge lorsque l'on dépasse 50 km/h ».

Ce sondage, même s'il n'a pas pu toucher tous les Savignerands, montre que la question des circulations représente un fort enjeu pour beaucoup. Au-delà du refus de subir les nuisances et les dangers d'une circulation croissante, ces écrits, comme le débat d'octobre, témoignent d'une volonté de réfléchir et de construire ensemble des solutions. Cette démocratie participative est l'un des piliers de la **démarche d'Agenda 21** évoquée par notre Maire lors des Vœux municipaux : une réflexion globale et citoyenne sur les points forts et les points faibles d'un territoire permettant ensuite de lui construire un avenir durable.

**Le dépouillement exhaustif du sondage se trouve sur notre site : <http://www.savignyavenir.fr/>**

Anne-Sophie Doche, présidente de Savigny à Venir.



## Société d'animation les OURS

### Du changement à la tête

Le président Claude Gandais et son épouse Geneviève secrétaire avaient fait part lors de l'assemblée générale 2010 de leur intention de se retirer en fin d'année. Effectivement lors de l'assemblée extraordinaire du 19 novembre leur démission est devenue officielle

Claude, pendant de nombreuses années a beaucoup œuvré pour l'association. Entré en tant que membre du comité en 1983 puis trésorier de 1985 à 2001 et président depuis 2001, il a su maintenir et développer l'animation de la commune, (concours de belote, pétanque, foire à la brocante ainsi que d'autres animations spontanées). Il a trouvé auprès de Geneviève son épouse entrée en tant que membre en 2001 puis secrétaire depuis 2003 un appui sans faille. Il nous a remis les clefs de l'association avec un bilan financier très positif ce qui est tout à son honneur. Nous avons eu le plaisir au cours du repas de remerciements de l'organisation de la foire à la brocante de leur remettre un cadeau qu'ils ont sans doute très apprécié à savoir un repas dans un « Relais Château ». Nous sommes sûr que tous les habitants de Savigny se joignent à nous pour leur renouveler nos remerciements d'autant plus que Claude nous a promis de nous transmettre sa précieuse expérience.

Au cours de l'assemblée extraordinaire du 19 Novembre, deux nouveaux membres ont été unanimement reçus au comité, il s'agit de Clémence BURRY et Julien HATO.

### Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Daniel FOL
- Président délégué : Jean-Marc FAVRE
- Vice-présidente : Juliette COEN
- Secrétaires : Gisèle PILLARD, Marie-Dominique BRONCIN
- Trésorière : Alice MULHMATTER
- Trésorier adjoint : Raymond COEN

## Blés d'Or, résumé des activités 2010

Comme à l'accoutumée, notre assemblée générale 2010 s'est tenue au mois de mai.

Les membres se sont réunis tous les 2ème mercredi de chaque mois pour partager diverses activités telles que Loto, parties de cartes et pétanque, sans oublier les habituelles causettes. Parfois certaines rencontres sont ponctuées d'anniversaires, prétextes au partage d'un bon gâteau accompagné de café, de thé voire même de "pétillant".

Avant les vacances d'été nous nous sommes retrouvés à la Ferme pédagogique " Au coucher du soleil " sur le Mont.

Le succès remporté lors de la tombola mise sur pied à l'occasion de la Brocante du mois d'août nous a particulièrement réjouis.

En septembre, les Aînés Ruraux ont organisé un repas à Neydens et la visite du Vitam'Parc, avec la participation de plusieurs membres des Blés d'Or. Mi-octobre, déplacement

Le calendrier des manifestations s'est poursuivi avec la participation de l'association à l'organisation du téléthon 2010

Nous remercions nos délégués Alice, Juliette, Maryse qui pour les fêtes de fin d'année visitent nos aînés de plus de 80 ans pour leur remettre un petit présent soit une fleur, soit une bouteille de bon vin et passer un moment de convivialité très apprécié.

**Le concours de Belote du 23 Janvier** a connu un très grand succès. 64 doublettes se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse et une organisation parfaite. Tous les participants ont apprécié la pause casse-croûte entre la troisième et quatrième partie à savoir une assiette de charcuterie fromage et un buffet de pâtisseries préparé par les familles membres du comité.

Nous les remercions vivement.

### Les lauréats ont été :

- *Premier prix* : Sylviane Duparc-Marie-Claude Havard de Jonzier
- *Deuxième prix* : Martine Baudet-Denise Robert de Savigny
- *Troisième prix* : Doublette Bernaz de Neydens

Toutes nos félicitations.

### L'assemblée générale ordinaire 2011 aura lieu le vendredi 1er Avril 2011

Le comité

### Informations :

- *Responsables réservation vaisselle* : Juliette COEN, tél : 04 50 60 41 25
- *Suppléante* : Maryse SAUNIER, tél : 04 50 60 41 10
- *Responsable réservation tables et bancs* : Jean-Marc FAVRE, tél : 06 19 13 50 04
- *Suppléant* : Julien HATON, tél : 06 34 03 52 82

à Rumilly pour le visionnage d'un film suivi d'un débat sur le thème de l'aide à domicile.

Peu nombreux en novembre, nous avons toutefois pu aider Mesdames Isabelle Polèse, Béatrice Fol et Gisèle Meynet à mettre sous pli les invitations pour le repas d'amitié de la Municipalité de Savigny. Cette tâche accomplie, nous avons savouré les deux délicieuses tartes d'Isabelle.

Le 5 décembre, le grand succès de la vente de nos pâtisseries "maison" a permis de faire une honorable contribution au Téléthon 2010.

Nous tenons à profiter de ces quelques lignes pour remercier sincèrement la Municipalité de Savigny pour son don, effectué lors de la traditionnelle Fondue du 11 Novembre.

Les " Blés d'Or " invitent tous les retraités intéressés de les rejoindre, à venir au local de la cure lors de nos assemblées mensuelles. Bonne humeur assurée ! Au plaisir de vous rencontrer bientôt.

*Prochaine assemblée générale :*

le 11 mai à 14h00 à la salle paroissiale.

## Agenda Culture – Février et Avril 2011

- **4 février – 20h30** – Vulbens – **Du Pacifique au Mt Blanc**  
Aventure  
À la rencontre des peuples et, peut-être, d'eux mêmes, Raphaël et Valérie pédalent en Australie, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Cambodge, Laos, Chine, Turquie, Grèce, Italie... pour arriver dans leur terre natale en Savoie

- **19 février – 20h30** – Vulbens – **Cocorico** – *Humour*



Prodigieusement drôle, pétri d'humanité tendre et de poésie. Patrice Thibauds s'impose en maître avec un registre et une inspiration sans limites.» LE JDD

«Tatidégénéré? Keaton ressuscité? Django Edwards halluciné?

Ni les uns ni les autres, mais tout ça à la fois...» TELERAMA

- **2 mars – 15h15** – Valleiry – **Hissez les voiles**

*Spectacle pour enfant*

Le roi Philibert 1er confie au capitaine Surplouf la mission de ramener des danses de différents pays pour le grand bal de la cour. Le navire « la Petite Fête » appareille pour un tour du monde plein de découvertes et de surprises...

Larguez les amarres, hissez les voiles et en route pour l'aventure.

Bal déguisé pour enfants. Les déguisements sont les bienvenus...

- **du 12 au 27 mars** – Vulbens – **Les héritiers**

*Théâtre – Humour*

Depuis de nombreuses années, la troupe du Vuache annonce le printemps avec rires, délires et des situations toujours plus cocasses. Cette année, cela sera « les héritiers » d'Alain Krief : A peine arrivés chez la veuve, après les mots d'usage et les airs de circonstance, il s'installent et, petit à petit, ils s'incrument. Puis ils évaluent, marchandent et enfin

raflent tout. Il sont répugnants, immondes et sans scrupule, mais ils sont dans leur droit : ce sont les héritiers.

Séance à 20h30 vendredi et samedi et 18h dimanche

- **30 mars – 15h30** – Valleiry – **Oeuf**

*spectacle pour enfants*

C'est à qui cet oeuf ? Y'a quoi dedans ? Allons nous ouvrir tous les oeufs ? A travers comptines, dictons, mythes, ce drôle d'oeuf nous propose d'explorer en douceur différents univers poétiques et acoustiques.

- **16 avril – 20h30** – Vulbens

**Mégaphone « Tribute to Téléphone »**

*Musique*

Mégaphone a vu le jour en septembre 2002, créé par 4 musiciens d'expérience voulant rendre hommage au groupe Téléphone. Depuis, près de 150 concerts ont été donnés dans des contextes et cadres multiples (Municipalité, office de tourisme, agences artistiques, cafés concert, concentration moto...)



- **27 avril – 15h15** – Valleiry – **La caverne d'Ali BimBam**

*spectacle pour enfant*

Ali a la musique dans la tête et dans tout son corps. Le seul problème est qu'il n'a pas d'instruments, jusqu'au jour où il découvre la caverne mystérieuse qui abrite un véritable trésor : les instruments de ses rêves. Pour entrer, il lui faudra d'abord trouver la formule rythmique qui ouvre la caverne au trésor, libère les génies de la musique, gardiens du langage secret des matières qui chantent... Tékélé doum doum tak ! Plus d'une cinquantaine de percussions venues des quatre coins du monde !!!

**Info et Réservation : MJC du Vuache Centre ECLA**

20 route de Faramaz 74 520 Vulbens

04 50 04 30 45 - info@mjcvuache.com - [www.mjcvuache.com](http://www.mjcvuache.com)

## Le mot de la fin

### 2011 : Année de transition ?

Le Moyen Orient se révolte, l'atmosphère – à fleur de peau – est au(x) changement(s). Changements sociaux avant tout, tel un prélude ; nous assistons au début de la fin des dictatures, ainsi qu'à une dramatique remise en question du pouvoir.

L'effet dominos semble se mettre en place ; à quels renversements vaudra procéder le monde occidental lorsque son tour viendra ?

2011 s'annonce extrêmement mouvementée, spectaculairement intense. Nous semblons vouloir basculer dans une autre ère, un nouveau monde : un monde meilleur, plus serein et plus connecté à l'essentiel : la célébration de la vie, la réalisation de l'être, la paix. Sommes-nous en train de tourner le dos au paraître, à l'argent, à la griserie de la reconnaissance sociale, à la guerre, à l'affairisme qui caractérise notre société actuelle ?

En prenant conscience de cette colère universelle, nous pourrions sans doute mieux affronter cette période à venir, et y faire face tout en comprenant où ces bouleversements doivent nous mener.